



Après une journée de débats en plénière, les députés ont approuvé le budget proposé par le gouvernement à hauteur de 4850,5 milliards de Francs CFA.

Le projet de loi des finances pour l'exercice 2019, respecte le format prescrit par la loi portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques du 11 juillet 2018. A ce titre, il se subdivise en deux parties distinctes, examinées en deux temps. La première partie présente les dispositions fiscales nouvelles qui affectent l'équilibre financier de l'Etat, le niveau de déficit et les modalités de son financement ainsi que l'équilibre financier de l'Etat.

La deuxième partie quant à elle, table sur les moyens alloués aux politiques publiques qui devraient être mises en œuvre l'année prochaine. Les grands axes de dépense de ces projets ont été examinés.

Le « Ministre des Finances » a d'abord présenté le budget général, il a ensuite présenté le ministère des Finances, puis, il est passé aux recettes.

Par la suite, un défilé des membres du gouvernement s'en est suivi. Ils ont essentiellement parlé de leur plan d'action parce que tout a été renvoyé pour les dépenses, à la présentation par le « Ministre des Finances » qui a présenté toutes les dépenses de tous les chapitres budgétaires.

La volonté des pouvoirs publics, c'est de consolider la croissance économique dans notre pays en particulier et dans la zone CEMAC en général, pour la rendre plus forte, durable et inclusive. C'est dans cette perspective que le « Ministre de l'Education de Base », Youssouf Hadidja Alim a dévoilé les programmes à mettre en œuvre par le département ministériel dont-elle a la charge en 2019 :

« Le gouvernement a bien voulu mettre à notre disposition, une enveloppe de plus de 226 milliards de Francs CFA, cette enveloppe va nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et permettra également à notre pays, de s'acquitter honorablement des engagements qu'il a pris au niveau international », a-t-elle souligné.

Promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale, tel est le but à atteindre par le « Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique » (MINJEC) :« dans le discours d'investiture du chef de l'Etat, tout l'espoir est sur la jeunesse.

Il a pris tous les engagements en faveur de la jeunesse, et nous, en charge du secteur de la jeunesse et de l'éducation civique, nous devons pouvoir répondre à cette haute prescription. C'est la raison pour laquelle, nous allons apporter ces réponses à travers ces deux programmes opérationnels à savoir l'éducation civique et l'intégration nationale », a arboré Mounouna Foutsou.

Au terme de six jours de grand oral, les commissaires de l'Assemblée nationale préparent un rapport qui sera présenté à la chambre entière. Un préalable à l'adoption du projet de loi des finances pour l'exercice 2019. Pour boucler ces auditions, le « Ministre des Finances », Louis Paul Motaze, est venu réaffirmer le réalisme et la pertinence de l'enveloppe globale de 4.850,5 milliards de Francs CFA pour 2019

L'Essentiel du Cameroun.
